



Votants : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 novembre 2017

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 novembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 novembre 2017

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE VALLANS POUR SON PROJET "TRAVAUX D'AMENAGEMENT VOIRIE DANS LE CADRE DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS (PAVE) : RUE DE L'HUILERIE"

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Jeanine BARBOTIN, Agnès JARRY à Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT à Romain DUPEYROU, Marie-Paule MILLASSEAU à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sylvette RIMBAUD à Lucien-Jean LAHOUSSE

Titulaires absents suppléés :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel PAILLEY, Adrien PROUST,

Titulaires absents excusés :

Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURE, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT (décédé), Serge MORIN, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171120-c07-11-2017-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 NOVEMBRE 2017

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE VALLANS POUR SON PROJET "TRAVAUX D'AMENAGEMENT VOIRIE DANS LE CADRE DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES AMENAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS (PAVE) : RUE DE L'HUILERIE"

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,
Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,
Vu la délibération du 8 septembre 2017 de la Commune de VALLANS adoptant le plan de financement de l'opération « Travaux d'aménagement voirie dans le cadre du PAVE : rue de l'Huilierie ».

La commune de VALLANS a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 7 920 euros au titre du PACT pour son projet de travaux d'aménagement voirie dans le cadre du PAVE : rue de l'Huilierie. Le coût total des travaux s'élève à 15 840 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 7 920 euros.

Ce projet permettra :

De réaliser un aménagement de voirie rue de l'huileries avec mise en place de trottoirs, réfection de la chaussée, création d'un passage piéton pour permettre aux enfants du lieu-dit les Touches de rejoindre l'abris-bus de la rue du bief en toute sécurité,
D'améliorer la sécurité des enfants et l'accessibilité pour les personnes en situation handicap.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT, aux enjeux :
Enjeux d'un territoire en mutation : rénovation et remise à niveau des espaces publics.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 7 920 € au titre du PACT à la Commune de VALLANS,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

MAIRIE DE VALLANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le 08 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de VALLANS s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VALLANS à 20 h 30 sous la présidence de Joël MISBERT, Maire de VALLANS

Date de la convocation : 31 août 2017
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de votants : 13

PRESENTS : HALGAN Michel, MOREL Michel, PELTIER Michel, MISBERT Joël, GIRAUD Jacqueline, BARRE Carol, BOUCHET Jacques, CAILLE Olivier, GEOFFROY Nelly, HERPIN Marie-Line.

ARRIVEE EN COURS DE SEANCE : Madame DAUBET Valérie à 21 h 00 au moment du vote de la délibération n°06-08-09-2017 relative à la convention d'installation et de maintenance d'un système de télérelève sur les candélabres et les bâtiments communaux.

EXCUSES : RICHAUDEAU Jean (pouvoir à MOREL Michel), SEIGNEURET Frédy (pouvoir à CAILLE Olivier), KLEPPER Estelle, GRENON Nathalie.

ABSENTS :

Secrétaire de séance : BARRE CAROL

DELIBERATION N°07-08-09-2017

OBJET : TRAVAUX P.A.V.E. – AMENAGEMENT DE LA RUE DE L'HUILERIE

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 03-30-06-2017 reçue en préfecture le 07/07/2017.

Dans le cadre du PAVE, il est prévu d'aménager la rue de l'huilerie. Des riverains ont interpellé le Conseil Municipal sur les problèmes de circulation sur cette voie notamment pour les enfants et les personnes à mobilité réduite.

Aussi, après délibération, le Conseil municipal envisage d'engager des travaux d'aménagement (Trottoir, création d'un passage piéton au carrefour de la rue de bief du lac et de la rue de l'huilerie...) rue de l'huilerie dans le courant du dernier trimestre 2017, une fois que les travaux d'assainissement seront terminés ;

● Et retient les devis suivants sous réserve de l'accord de financement de la CAN

- devis n° 3349 établi par l'entreprise ROCHE sise à VALLANS (79) en date du 21/03/2017 pour un montant de 12 570 € HT soit **15 084 € TTC** – Aménagement trottoir ;

- devis n°OF-2008030005-0564 établie par l'entreprise COLAS sise à NANTES (44) en date du 13/07/2017 pour un montant de 3 270 € HT soit 3 924 € TTC- Création de deux passages piétons pour permettre l'accès à l'arrêt de bus en toute sécurité.

• autorise le maire à demander une subvention dans le cadre du P.A.C.T. auprès des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

• approuve le plan de financement suivant :

Dépenses	En euros	Recettes	En euros
Détails des principaux postes		Financements	
Travaux d'aménagement – trottoir	12 570 €	CAN : PACTE	7 920 €
Marquage au sol	3 270 €		
		Autofinancement	11 088 €
Total HT	15 840 €		
TVA	3 168 €		
Total TTC	19 008 €		19 008 €

Résultats du vote

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstentions : 00

Fait à VALLANS le 11 septembre 2017

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
HALGAN Michel

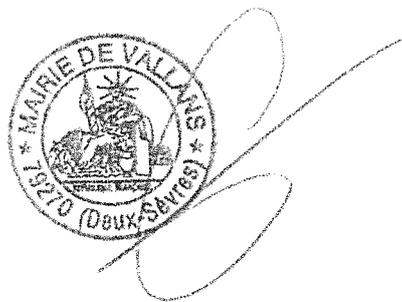
Acte rendu exécutoire après :

Publication le 13/09/2017

Notification le

Transmission à la préfecture le 13/09/2017

Le Maire



Pour le maire,
L'adjoint délégué,
HALGAN Michel

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171120-c07-11-2017-DE
Date de télétransmission : 27/11/2017
Date de réception préfecture : 27/11/2017